

LA CFDT VOUS INFORME

Récupération Temps déplacement professionnel suite à la convention GLB du 06/10/2022

N'oubliez de récupérer votre temps de déplacement professionnel suite à la convention du 06 octobre 2022.

Pour vous aider, une fiche explicative CFDT est disponible sur le site internet : cfdtglb.fr.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 07 77 88 81 90.

JRTT supplémentaires

Pour les salariés du réseau commercial qui prennent de façon continue leur JRTT par demi-journée le samedi après-midi, vous avez droit à deux demi-journées de récupération supplémentaires pour un temps complet ou un 4/5^{ème} et une demi-journée pour un mi-temps.

Ces demi-journées sont à poser sur Kélio avec le motif « RTS ».

Quotient familial CSE

N'oubliez pas de déclarer votre quotient familial sur le site du CSE avant le 30 octobre.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter vos élus CFDT

Télétravail

Un accord enfin à la signature !!!

La CFDT a demandé de réouvrir les négociations sur le télétravail sur la base de l'accord non mis à la signature en 2021

La CFDT a été une nouvelle fois force de proposition :

- Une compensation financière de 50€ au lieu de 30€
- La prise en charge partielle de l'achat d'un fauteuil ergonomique
- Le passage à 40 jours pour le télétravail occasionnel
- L'extension du télétravail à 3 jours par semaine
- L'extension du télétravail à d'autres métiers

Suite aux négociations, un nouvel accord a été mis à la signature. Les avancées obtenues par rapport à la charte sont :

- Une compensation financière de 30€
- Une participation de l'entreprise de 100€ pour l'achat d'un fauteuil ergonomique
- Le passage à 40 jours pour le télétravail occasionnel sauf pour les superviseurs du CRC (10 jours)

La CFDT est signataire de cet accord.

Focus sur les comptes semestriels de GLB !!!

Quelques faits marquants :

- Croissance du CA de 4,2%
- Résultat net : 21,3 M€ (34 M€ en juin 2021)
- Contribution au groupe : 16,8 M€ (43 M€ en juin 2021)
- S/C courant : 65,6 % (62,8% en juin 2021)
- Ratio Combiné : 98% (91,5 % en juin 2020).



MOUVEMENT CONVENTION GLB DU 06 OCTOBRE

AUGMENTATIONS COLLECTIVES



Groupama Loire Bretagne



MERCI

